

L'intelligence artificielle au service des élu.e.s locaux

1 jours 7,00 heures

Programme de formation

Public visé

L'ensemble des élu.e.s

Points forts

L'intelligence artificielle n'est plus une technologie futuriste, elle transforme déjà notre quotidien et la manière dont les collectivités servent leurs citoyens. Pour un élu.e, comprendre l'IA, c'est gagner en efficacité, améliorer ces communications.

Pré-requis

Pas de prérequis

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation l'élue sera en capacité de :

- Comprendre les concepts clés de l'intelligence artificielle et identifier ses applications concrètes dans une mairie.
- Utiliser des outils d'IA pour faciliter les réunions, notamment la prise de notes et la synthèse des débats.
- Exploiter des solutions d'IA pour la rédaction de contenus tels que discours, articles ou communiqués municipaux.
- Identifier les enjeux éthiques et les limites de l'IA pour garantir une utilisation responsable et transparente.
- Proposer des idées d'intégration de l'IA adaptées aux besoins spécifiques de sa commune, en favorisant l'innovation au service des citoyens.

Description / Contenu

1. Découvrir l'IA et son utilité pour une mairie

- Comprendre les bases de l'intelligence artificielle : c'est quoi, comment ça fonctionne, et à quoi ça sert ?

- Explorer des exemples concrets :

Automatisation des réponses aux citoyens via des chatbots.

Suivi en temps réel de la qualité de l'air et gestion des données environnementales.

Gestion des demandes administratives (état civil, réservations de salles, etc.).

- Identifier ensemble les besoins et défis spécifiques de votre commune où l'IA pourrait être utile.

2. Faciliter les réunions grâce à l'IA

- Apprendre à utiliser des outils pour prendre des notes automatiques et synthétiser les débats.

- Voir comment l'IA peut produire des comptes-rendus clairs et rapides après un conseil municipal.

- Tester un outil simple pour voir son efficacité en direct

3. Rédiger facilement avec l'aide de l'IA

- Découvrir des outils qui aident à écrire articles, discours ou messages pour la mairie.

- Exemples d'utilisation :

Rédaction de newsletters pour informer les habitants.

Création de communiqués de presse ou de discours officiels.

Aide à la mise en forme des rapports ou documents officiels.

- S'exercer à rédiger un texte en utilisant un assistant IA.

4. L'éthique et les limites de l'IA

ARIC 13 place des Marelles BP27305, 35573 CHANTEPIE Cedex Tél. 02 99 41 50 07

E-mail : info@aric.asso.fr - site internet : <https://www.aric.asso.fr/> SIRET : 777 750 597 00042

Agrément du Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales pour la formation des élus locaux

Déclaration d'activité formation 53351107935 enregistrée auprès du préfet Bretagne ce numéro ne vaut pas agrément de l'État





- Comprendre les risques : protection des données, biais, impact sur les emplois.
- Réfléchir aux bonnes pratiques pour utiliser l'IA de façon responsable.
- Discuter des règles à respecter pour que l'IA serve au mieux les citoyens.

Conclusion

- Récapitulatif des points clés vus ensemble.
- Échanger sur les premières étapes pour intégrer l'IA dans vos projets municipaux.
- Découverte de ressources utiles pour aller plus loin.

Informations sur l'admission

Selon le type de formation : Pour les formations sur calendrier vous pouvez vous inscrire en vous connectant au site ou en remplissant le bulletin d'inscription à télécharger en cliquant ici au plus tard 11 jours avant la date de la formation.

Pour organiser la formation sur votre territoire contactez-nous directement.

Vous pouvez retrouver les tarifs et les modalités de prise en charge de nos formations sur le site

<https://www.formationdeselus.bzh/infospratiques/nos-tarifs-de-formation>

Contact : par téléphone au 02 99 41 50 07 par mail à

info@aric.asso.fr ou par courrier à ARIC 13 Place des Marelles - BP 27305 35573 CHANTEPIE CEDEX

Modalités pédagogiques

Vidéoprojecteur et ordinateur.

Tablettes ou ordinateurs portables pour les participants (idéalement avec connexion Internet).

Supports pédagogiques imprimés ou numériques (tutoriels, études de cas, fiches outils).

Moyens et supports pédagogiques

Un support de formation sera fourni à chaque participant, il contient le déroulé de la formation avec la progression de la journée, les différentes séquences et contenus pédagogiques ainsi que les ressources (bibliographie, sitographie...).

Modalités d'évaluation et de suivi

Des bilans collectifs sont effectués lors de la formation afin de mesurer les écarts potentiels entre les objectifs de départ et le déroulement effectif de la formation ainsi que l'acquisition et le transfert de connaissances. Ces bilans se matérialisent sous forme de tours de table de questions aux participants. A l'issue de la formation, des questionnaires d'évaluation sont distribués aux participants et au formateur. Ils sont complétés sur place. Un questionnaire à froid est envoyé quelques mois après la formation. Ces évaluations permettent de recueillir, à court et moyen terme, des données quantitatives et qualitatives sur la réalisation de la formation, l'atteinte des objectifs et les futurs besoins en formation. Elles sont traitées par l'Aric.

Informations sur l'accessibilité

Afin d'organiser votre participation dans les meilleures conditions et de nous assurer que les moyens de la formation seront adaptés à vos besoins, vous pouvez contacter la référente handicap par mail ou par téléphone : a.berger@aric.asso.fr 02 99 41 50 07

Les salles dans lesquelles se déroulent les formations satisfont aux critères de certification d'établissements recevant du public. L'ARIC vérifie leur adéquation avec le déroulement pédagogique de la formation, le nombre de participants et leur situation géographique.

Chaque session est encadrée par un formateur ou une formatrice qui est garant de la bonne tenue de la formation (horaires, présence des participants, transmission des savoirs). Le nombre de participants est compris entre 10 et 20 personnes par session.

Profil du formateur

LE MER Yvonig

ARIC 13 place des Marelles BP27305, 35573 CHANTEPIE Cedex Tél. 02 99 41 50 07

E-mail : info@aric.asso.fr - site internet : <https://www.aric.asso.fr/> SIRET : 777 750 597 00042

Agrément du Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales pour la formation des élus locaux

Déclaration d'activité formation 53351107935 enregistrée auprès du préfet Bretagne ce numéro ne vaut pas agrément de l'État



Formateur indépendant, spécialiste des usages professionnels d'internet et des réseaux sociaux, de la veille et des usages collaboratifs du Web. Yvonig Le Mer a été pendant 10 ans animateur de réseaux sociaux et professionnels dans différentes structures. Il est titulaire d'un DESS Marketing, communication et culture. Aujourd'hui, il accompagne les élu.e.s des communes et des intercommunalités afin de mieux connaître et communiquer sur les réseaux sociaux. Il leur propose d'en faire un véritable outil d'échanges et de co-construction citoyenne, sans tabous mais avec des garde-fous.

ARIC 13 place des Marelles BP27305, 35573 CHANTEPIE Cedex Tél. 02 99 41 50 07

E-mail : info@aric.asso.fr - site internet : <https://www.aric.asso.fr/> SIRET : 777 750 597 00042

Agrément du Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales pour la formation des élus locaux
Déclaration d'activité formation 53351107935 enregistrée auprès du préfet Bretagne ce numéro ne vaut pas agrément de l'État